

L'an deux mil vingt-deux, le 11 octobre, à dix-huit heures trente, le Comité de Direction de l'EPIC Office de tourisme de Sumène Artense s'est réuni à la salle polyvalente de la commune de Vebret, sous la présidence de Daniel ESTAGER, Président de l'EPIC Office de tourisme de Sumène Artense.

Étaient présents :

Titulaires : Catherine BARRIER, Sylvie COURAGEUX, Annie DALMAS, Daniel ESTAGER, Basile FRANCOIS, Gustave GOUVEIA, Clotilde JUILLARD, Jean-Paul MATHIEU, Fabrice MEUNIER, Alain VERGNE

Suppléants : Sandra CONESA, Gilles EISENSCHREIBER

Excusés : Émilie BESSON, Brigitte CLAUDEL, Patrice FARGE, Françoise GILLES (pouvoir à C. BARRIER), Martine MONCOURRIER

Absents : Daniel CHEVALEYRE, Tony FONTY, Fabien HUSSER, Marie-Claude PARROT, Christophe GOHIER, Stéphane TEYSSANDIER

Nombre de membres titulaires : 18

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 12

Date de convocation : 14/06/2022

Délibération n° 20221011001DE – TARIFICATION DES PRODUITS DE LA BOUTIQUE

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité de direction que l'EPIC Office de Tourisme de Sumène Artense est tenu de procéder à la validation de l'ensemble des tarifs des produits de la boutique proposés à la vente. Les prix de vente publics ont été fixés en accord avec les fournisseurs. Il est proposé que pour le personnel, le prix catalogue soit appliqué.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, soit 12 voix pour, le Comité de direction :

- Approuve la proposition de Monsieur le Président
- Valide l'ensemble des tarifs suivants :

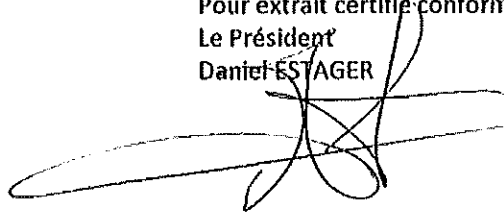
Désignation produit	Prix de vente TTC
PRODUITS CANTAL SHOP	
Sac jute	5,90 €
T-shirt enfant	24,90 €
T-shirt homme	24,90 €
T-shirt femme	24,90 €
Chaussettes	6,90 €
Bâtons de marche	24,90 €
Vache tirelire	19,90 €
Planche bois	6,90 €
Couteaux	19,60 €
Planche en verre	14,90 €
Mug	7,90 €
Cochonnet	3,90 €
Boite à meuh	5,90 €
Set de jeux	11,90 €
Sticker petit	1,50 €
Sticker moyen	2,00 €
Casquette enfant	14,90 €

RF
Sous-Préfecture de Mauriac
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 19/10/2022
015-521617225-20221011-20221011001DE-DE

Casquette adulte	16,90 €
Bavoir bebe	12,90 €
Tablier	24,90 €
Vache doudou avec t-shirt	14,90 €
Stylos	2,90 €
CARTES POSTALES	
Edition Quelque part sur terre	1,00 €
Edition Tour de France	1,00 €
Edition Engelvin	1,00 €
LIBRAIRIE	
Revue Sumène Artense	18,00 €
C'était la Haute Auvergne 3	20,00 €
C'était la Haute Auvergne 2	30,00 €
C'était la Haute Auvergne 1	30,00 €
Bort et sa région	25,00 €
Saignes et sa région	23,00 €
Carte des burons	3,00 €
Livret Chastel	2,00 €
Carte IGN	13,40 €
PHOTOCOPIES	
A3 RV NB	0,50 €
A3 RV couleurs	1,80 €
A3 recto couleurs	1,40 €
A3 recto NB	0,40 €
A4 RV NB	0,30 €
A4 RV couleurs	1,00 €
A4 recto couleurs	0,60 €
A4 recto NB	0,20 €
AUTRES	
Doudou vache	7,00 €
Vache ou coq céramique	5,00 €
Poster	4,00 €
Porte-clés	4,00 €
Magnet vache frigo	1,00 €
Affiche du tour de France	1,00 €

Fait à Vebret, le 11 octobre 2022.

Pour extrait certifié conforme
Le Président
Daniel ESTAGER



Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Préfecture le
Affichée ou notifiée le
Document certifié conforme
Le Président, Daniel ESTAGER

RF Sous-Préfecture de Mauriac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/10/2022 015-521617225-20221011-20221011001DE-DE